

Les avantages environnementaux des véhicules électriques



1 Une recharge propre et renouvelable

L'électricité québécoise, issue à 95% de l'hydroélectricité, est l'une des plus écologiques au monde. L'eau étant une source d'énergie entièrement propre, recharger un véhicule électrique au Québec est donc la solution la plus écoresponsable.

2 Moins de pollution de l'air

L'utilisation d'un véhicule électrique a un indice d'émission de gaz à effet de serre de zéro, promettant une réduction de 3,4 tonnes de GES par année au Québec¹. Le secteur des transports est le plus grand émetteur de GES au Québec avec 40% de l'ensemble des émissions, dont la moitié provient des véhicules légers.

3 La matière première la plus écologique

Le Québec possède le 2^e plus important gisement mondial de lithium². Grâce à un procédé innovant remplaçant par l'hydroélectricité la majeure partie des produits chimiques normalement requis, le lithium québécois est extrait de façon plus efficace, plus économique et plus environnementale qu'ailleurs dans le monde. De plus, le lithium est aussi une matière potentiellement réutilisable et recyclable, ce qui pourrait générer des occasions d'affaires additionnelles pour la province.

4 Un choix sans énergies fossiles

Dans un contexte où le Québec souhaite réduire sa dépendance au pétrole et contribuer ainsi à sa décarbonisation, la recharge électrique constitue une source énergétique plus performante et plus écologique que toutes les autres alternatives, incluant l'hydrogène. À ce jour, la presque totalité de l'hydrogène produit dans le monde l'est à partir d'énergie fossile, actuellement la méthode la plus rentable³. Dans les quelques cas où l'hydrogène est produit par électrolyse, la consommation d'électricité pour parcourir la même distance est trois fois plus élevée à bord d'un véhicule à hydrogène qu'un véhicule à batterie Li-ion⁴.

5 Moins de pollution par le bruit

Le véhicule électrique contribue à diminuer grandement les niveaux sonores engendrés par la circulation, lesquels peuvent atteindre jusqu'à 91 décibels en moyenne en milieu urbain⁵. La pollution par le bruit, au-delà de certain seuils, est reconnue pour avoir des effets très néfastes sur le système nerveux humain.

¹ Hydro-Québec ² Rapport de Met-Chem Canada préparé pour Nemaska Lithium, 2018. ³ OECD/IEA, Renewable Energy for Industry, 2017. ⁴ Ulf Bossel pour IEEE, Does a Hydrogen Economy Make Sense?, 2006. ⁵ Laboratoire d'équité environnementale, INRS, 2016.